



Enjeu n°1 : Développer l'itinérance – Action 1.1 : Développer l'itinérance douce

Niveau de priorité

Sous-action 1.1.1 : Créer un itinéraire structurant le long du bassin d'alimentation en eau du Canal de Briare

Contexte et enjeux

En 2015, l'étude menée par Atout France pointait la qualité de nos paysages mais également le manque d'axe phare : aucun axe de randonnée structurant, aucun axe de cyclotourisme structurant et de manière générale un certain retard sur la question du vélo alors que ces pratiques constituent de véritables leviers de développement.

En 2016, la Communauté de Communes a conclu avec Voies Navigables de France et la Communauté de Communes Berry-Loire-Puisaye un accord-cadre visant à construire un projet de développement touristique de territoire autour de l'itinérance douce s'appuyant sur le réseau et le bassin d'alimentation du canal de Briare depuis le Pont-Canal de Briare jusqu'aux étangs de Moutiers-en-Puisaye en passant par Rogny-les-sept-écluses (classées Monument historique) et le réservoir du Bourdon. Il convient maintenant de réaliser une étude de faisabilité afin de pouvoir débiter l'aménagement de cet itinéraire.

Pilotage de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - CCPF : pôle aménagement du territoire - Communauté de Communes Berry-Loire-Puisaye - VNF - Communes traversées par l'itinéraire 	
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Office de Tourisme - Prestataires touristiques 	
Réf. autres programme d'actions	- Fiche action du PCAET : Orientation 2 – Fiche action 2.6 : Développer la pratique des mobilités actives : vélos et marche	
	Budget prévisionnel sur 4 ans : 800 000 € - 50 000 € d'étude - 750 000 € d'aménagement	Financement : - Etude : 40% Région – 40% DETR – 20% CCPF - Aménagement : 40% Région – 20% DETR – 20% LEADER - 20% CCPF - Jonction de l'Euro-vélo 3 : portage du dossier par la CCPF

Détails de la sous-action

- Réalisation d'une étude de faisabilité
- Recrutement d'un maitre d'œuvre
- Création de voies douces propices aux différentes formes de randonnées le long des réseaux d'alimentation en eau du canal de Briare en connexion avec les territoires voisins : réalisation des tronçons identifiés comme prioritaires en fonction des recommandations de l'étude et des aménagements inhérents à ces pratiques.
- Acquisition des maisons éclusières de Moutiers
- Favoriser la mise en tourisme du réservoir du Bourdon en aménageant les jardins de la digue
- Mise en tourisme de l'itinéraire (communication, mise en réseau des prestataires touristiques etc ...)

Indicateurs de suivi	Planning prévisionnel			
	2019	2020	2021	2022
- Résultat de l'étude de faisabilité				
- Nombre de kilomètres réalisés				
- Travaux engagés sur les maisons éclusières de Moutiers	✗	✗	✗	✗
- Type d'aménagements créés				
- Supports de communication créés				



© Yonne Républicaine

Enjeu n°1 : Développer l'itinérance – Action 1.1 : Développer l'itinérance douce

Sous-action 1.1.2 : Intégrer le numérique à cette thématique d'itinérance

Niveau de priorité

▲ ■ ■ ■

Contexte et enjeux

A une époque où les personnes sont hypers connectés, il est évident que les NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) occupent un rôle primordial et déterminant. Afin de garantir la visibilité de l'offre d'itinérance, il convient de mettre en place une communication en adéquation avec les attentes et besoins des visiteurs. Des outils numériques (applications mobiles, QR-code, géolocalisation...) doivent venir compléter la valorisation du réseau itinérant. En outre, ces outils permettent d'obtenir des données qui peuvent se révéler de précieux indicateurs permettant ainsi d'adapter et de faire évoluer l'offre.

Pilotage de l'action	- CCPF : pôle aménagement du territoire - Communes
Partenaires	- Office de Tourisme - Associations de randonnée - Prestataires touristiques

Détails de la sous-action

- Penser la diffusion de l'information le long de la voie douce : QR-code – géolocalisation ...
- Identifier les zones blanches le long de l'itinéraire
- Développer des hotspots wifi le long de la voie douce autant que de besoin
- Promouvoir l'offre de randonnée sur le web : Visorando – Décibelles Data (base de données régionale du tourisme)

Indicateurs de suivi	Planning prévisionnel			
	2019	2020	2021	2022

<ul style="list-style-type: none"> - Résultat de l'étude de faisabilité (dans le cadre de la mise en tourisme, proposition de fiches actions prenant en compte les NTIC). - Type d'outils mis en place - Nombre de hot-spot wifi - Nombre de fiches saisies sur Viso-rando et Décibelles data 	×	×	×	×
---	---	---	---	---



Enjeu n°1 : Développer l'itinérance - Action 1.1 : Développer l'itinérance douce

Sous-action 1.1.3 : Favoriser l'utilisation de VAE et proposer d'autres modes de déplacements doux

Niveau de priorité

▲

Contexte et enjeux

Sur notre territoire vallonné, la pratique du vélo est souvent réservée aux sportifs. En conséquence, aujourd'hui, une grande partie des déplacements est effectuée en voiture, même pour parcourir de courtes distances. Il semble donc important de développer l'acquisition de Vélo à Assistance Electrique (VAE) ou de proposer d'autres modes de déplacements doux comme par exemple la traction animale. De plus, développer l'itinérance douce sur son territoire est aujourd'hui un réel atout. Cette forme de tourisme séduit de plus en plus les adeptes de séjours authentiques en quête de déconnexion et de retour à la nature.

Pilotage de l'action	- CCPF : pôle aménagement du territoire (services tourisme et développement durable) - Communes	
Partenaires	- Office de Tourisme - Prestataires touristiques - Associations	
Réf. autres programme d'actions	- Fiche action du PCAET : Développer la pratique des mobilités actives : vélos et marche - Fiche action du PCAET : Promouvoir et développer le tourisme durable - Fiche action du PCAET : Favoriser le covoiturage, l'autopartage, le service d'auto stop organisé	
	Budget prévisionnel sur 4 ans TTC : en attente éléments du PCAET	Financement de la CCPF :

Détails de la sous-action

- Encourager les communes, prestataires touristiques, associations à s'équiper de VAE : commande groupée
- Mise à la location de VAE dans des structures touristiques
- Développer les bornes de recharges VAE
- Participer à une manifestation en relation avec la thématique
- Promouvoir la mobilité active auprès des visiteurs : promotion des itinéraires doux, mise à disposition de VAE
- Développer l'auto stop organisé et sécurisé : Rézo Pouce
- Participer à la construction du PMR : Plan de Mobilité Rural sur l'orientation tourisme

Indicateurs de suivi	Planning prévisionnel			
	2019	2020	2021	2022
- Nombre de VAE acquis	✗	✗	✗	✗
- Nombre d'utilisateurs des VAE en location	✗	✗	✗	✗
- Nombre de bornes de recharge installées	✗	✗	✗	✗
- Nombre de participants à la manifestation	✗	✗	✗	✗
- Nombre d'arrêts et d'adhérents Rézo Pouce	✗	✗	✗	✗



Enjeu n°1 : Développer l'itinérance

Niveau de priorité

Action 1.2 : Structurer une offre d'itinéraires mixtes

Sous-action 1.2.1 : Créer un réseau afin de structurer, animer et promouvoir l'offre de randonnée

Contexte et enjeux

La randonnée est une activité largement répandue, plus de 18 millions de français s'y adonnent et près d'un Français sur deux (45%) compte s'y mettre. Potentiellement génératrice de retombées économiques au niveau local, c'est une filière à exploiter pour les territoires ruraux. La Puisaye-Forterre possède plus de 1 000 kilomètres de circuits répartis sur 95 itinéraires. Cependant, le balisage, l'état et la qualité de ces derniers sont disparates. Afin de garantir la visibilité de cette offre, il convient de structurer l'existant et d'harmoniser l'ensemble.

Pilotage de l'action	- CCPF : pôle aménagement du territoire - Association des acteurs de la randonnée	
Partenaires	- Acteurs de la randonnée - Office de Tourisme - Communes	
	Budget prévisionnel : - Balisage : 22 500 €	Financement de la CCPF : - Balisage : financement à 100% via la taxe de séjour

- Détails de la sous-action**
- Création d'une association d'acteurs de la randonnée qui assurera : un état des lieux, la sélection des itinéraires, le balisage des chemins et leur promotion en partenariat avec l'Office de Tourisme.
 - Harmonisation du balisage sur l'intégralité du territoire via la création d'une charte.
 - Nomination pour chaque commune d'un référent randonnée permettant de faire un lien entre la collectivité et l'association.
 - Balisage des sentiers qui auront été présélectionnés et promotion de ces derniers
 - Création d'un évènement structurant autour de la randonnée
 - Tendre à la création de nouvelles offres touristiques autour de la randonnée et notamment créer des circuits thématiques

Indicateurs de suivi	Planning prévisionnel			
Indicateurs de suivis :	2019	2020	2021	2022
- Nombre de réunions de l'association	✗	✗	✗	✗
- Nombre de circuits balisés	✗	✗	✗	✗
- Nombre de référents randonnée	✗	✗	✗	✗
- Nombre de participants à l'évènement	✗	✗	✗	✗
- Nombre de circuits thématiques	✗	✗	✗	✗